

de si elles sont de grandeur inégale) sur la poitrine et l'autre sur le dos, chacun des cordons passant de chaque côté du cou. On ne pourrait mettre les deux cordons du même côté, non plus que les deux pièces de laine soit en avant, soit en arrière. On peut le porter ou sur le corps ou entre deux sous-vêtements. Il faut le porter la nuit comme le jour. Le jour qu'on passerait privé de son scapulaire ou une partie du scapulaire détachée, ou les deux morceaux réunis du même côté, on ne participerait pas aux indulgences. Quand le scapulaire est devenu hors d'usage, on le remplace par un autre (de même espèce) sans le faire bénir. (Depuis 1895, il n'est plus exigé de faire bénir chaque scapulaire nouveau de la Sainte-Trinité). Lorsqu'on a omis longtemps de porter un scapulaire (sans avoir l'intention de renoncer définitivement à la confrérie), on peut le reprendre (sans nouvelle réception) et jouir de nouveau de ses avantages.

AVANTAGES. — C'est un abus de ne recevoir un scapulaire qu'afin de gagner les nombreuses indulgences que cette réception met à notre portée. Il faut se proposer tout d'abord de se sanctifier plus facilement par la protection du saint dont on porte le scapulaire. Comme conséquence, on évitera, avec plus de soin, le péché mortel, on s'efforcera continuellement de diminuer le nombre de ses péchés véniels, de se corriger de ses défauts, de faire des progrès de plus en plus considérables dans les vertus, surtout l'esprit de foi, la mortification intérieure et extérieure, l'humilité et la charité. On tâche, à l'exemple de l'ordre religieux auquel on est lié, d'acquérir une dévotion spéciale au saint ou au mystère qu'il fait profession d'honorer. On participe aux fruits des mortifications et bonnes oeuvres qu'il nous communique. On reçoit aussi communication des pénitences et bonnes oeuvres de tous ceux qui font partie de la même confrérie ou association. Enfin, l'on